

Programme de bourses d'excellence pour étudiants étrangers (PBEEE) – 2020-2021

Document pour la présélection des candidatures

IMPORTANTE INFORMATION CONCERNANT D'AUTRES CONCOURS DES FRQ

Le candidat étranger désirent postuler pour une Bourse de formation doctorale ou une Bourse de stage postdoctoral est admissible aux concours réguliers des Fonds de recherche du Québec ([FRQS](#), [FRQSC](#), [FRQNT](#)) à la condition qu'il habite au Québec de façon quotidienne et habituelle depuis six mois (avec les visas et autorisations appropriés) à la date de clôture du concours régulier ciblé et qu'il a choisi un milieu d'accueil au Québec. Pour plus d'information, consultez la section 2.1 des [Règles générales communes des FRQ](#).

INTRODUCTION

Le *Fonds québécois de la recherche sur la nature et la technologie* (FRQNT) a été mandaté par le *Ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* (MEESR) afin de gérer le Programme de bourses d'excellence pour étudiants étrangers (PBEEE). Ces bourses s'adressent aux étudiants et chercheurs étrangers issus de tous les secteurs de recherche, **présélectionnés par un établissement universitaire québécois**, qui désirent entreprendre ou poursuivre des études doctorales ou des activités de recherche **au Québec**.

Ce programme comprend trois principaux volets avec des sous-volets spécifiques :

1. Les bourses de doctorat en recherche – volets **DE, DS, V1, 1B, 1I, 1IS, 1W**
2. Les bourses de stage postdoctoral – volets **V2, 2B, 2I**
3. Les bourses de court séjour de recherche (**option A**) ou de perfectionnement (**option B**) – volets **V3, 3B, 3I, 3IS, 3W**

Dans le cadre du présent concours, l'Université de Montréal peut proposer un **maximum de 26 candidatures**, réparties comme suit :

1. Programme du MEESR:

- Bourses pour tous les pays, **volet général** (V1, V2, V3) : quatre candidatures par volet, pour un total de 12 candidatures;
- Bourses Québec-Brésil (1B, 2B, 3B) : une candidature par volet, pour un total de 3 candidatures;
- Bourses Québec-Inde (1I, 2I, 3I) : une candidature par volet, pour un total de 3 candidatures;
- Bourses Québec-Israël (1IS, 3IS) : une candidature pour chacun des deux volets, pour un total de 2 candidatures.
- Bourses Québec-Wallonie (1W, 3W) : une candidature pour chacun des deux volets, pour un total de 2 candidatures.

2. Programme de bourses de doctorat du FRQNT (DE) : 2 candidatures.

3. Programme de bourses de doctorat du FRQSC (DS) : 2 candidatures.

NOTE :

Les candidats intéressés par les programmes de bourses Québec-Chine et Québec-Mexique doivent contacter

directement les responsables de la présélection – Chine, Mexique :

http://www.frqnt.gouv.qc.ca/documents/10179/670972/Liste+des+responsables+Inde-Chine-Mexique_2017.pdf/a5f47751-b49c-4d89-bdd0-bb20afbe6002

DESCRIPTION COMPLÈTE DES PROGRAMMES, CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ ET RÈGLEMENTS

La description complète des programmes, les conditions d'admissibilité et les règlements n'ont pas encore été mis à jour sur les sites web des organismes. Vous y trouverez donc les informations du concours **de l'année passée qui sont toujours en vigueur**.

1. **Programme du MEESR : Bourses de doctorat** (volets VI, 1B, 1I, 1IS, 1W), **de stage postdoctoral** (volets V2, 2B, 2I), **de court séjour de recherche ou de perfectionnement** (volets V3, 3B, 3I, 3IS, 3W)
<http://www.frqnt.gouv.qc.ca/fr/bourses-et-subventions/consulter-les-programmes-remplir-une-demande/bourse/bourses-d-excellence-pour-etudiants-etrangers-pbeee--b3tej5fm1497464591615>
English version available
2. **Programmes de bourses de doctorat pour étudiants étrangers du FRQNT (DE)**
DE
<http://www.frqnt.gouv.qc.ca/bourses-et-subventions/consulter-les-programmes-remplir-une-demande/bourse?id=elsv5tmt1530039204566#>
English version available
3. **Programmes de bourses de doctorat pour étudiants étrangers du FRQSC (volets DS)**
DS
<http://www.frqsc.gouv.qc.ca/fr/bourses-et-subventions/concours-antérieurs/bourse/bourses-de-doctorat-en-recherche-pour-etudiants-etrangers-ds--yqq6yc3z1468856614205>
English version available

Un **résumé** des conditions d'admissibilité, d'octroi et de certains règlements se trouve en **pages 5, 6 et 7** du présent document.

Avant de poser sa candidature, la personne intéressée s'assure de son admissibilité au programme tel que décrit dans les documents officiels (liens hypertextes ci-haut).

PROCESSUS DE SÉLECTION

Étape 1 : Poser sa candidature - Étudiants/Chercheurs

1.1 Communiquer avec l'unité

- Le candidat intéressé à postuler à l'une de ces bourses établit un contact avec une unité (**département ou centre de recherche**) qui l'accueillera en 2020-2021.
- Le dossier de candidature est déposé à l'unité avant la date limite fixée par celle-ci. Nous vous prions de vous informer **auprès de l'unité pour connaître sa date butoir de réception des dossiers**.

1.2 Compléter le formulaire de candidature (voir les pages 8 à 17 du présent document).

Dossier de candidature

Afin d'améliorer la qualité des dossiers qui seront transmis à l'organisme, nous avons modifié le formulaire de candidature pour la présélection. Ce nouveau formulaire est largement inspiré du formulaire requis par l'organisme pour le dépôt final du dossier de candidature. De cette façon, il nous sera possible de fournir des commentaires aux candidats présélectionnés afin qu'ils puissent, au besoin, améliorer le contenu et le format de leur dossier avant le dépôt final.

Liste des pièces requises à l'étape de présélection institutionnelle

Les dossiers de candidatures acheminés à la FESP contiennent **dans l'ordre** les pièces suivantes :

1. Le **formulaire de candidature** ci-inclus (page 8) dûment **complété** et placé en couverture de chaque dossier;
2. Une photocopie de la page d'identification d'un passeport valide du pays d'origine OU tout document officiel permettant d'établir la citoyenneté;
3. Une note de la part du **directeur** ou **vice-doyen** de l'unité, sur **papier en-tête**, confirmant que les conditions d'admissibilité sont respectées;
4. La justification de la candidature (une page maximum) par le **professeur qui parraine** le candidat, sur **papier en-tête** de l'unité, en tenant compte des critères d'évaluation suivants :
 - L'excellence du dossier universitaire;
 - L'aptitude à la recherche et, s'il y a lieu, l'expérience pertinente en recherche;
 - La qualité et l'intérêt scientifique du projet et du milieu de recherche proposés, et s'il y a lieu, la portée socio-économique du projet de recherche;
 - L'implication sociale, le leadership et les habiletés de communication.
5. Les photocopies des **relevés de notes** et des **diplômes** de toutes les études universitaires effectuées, complétées ou non (du plus récent au plus ancien).

Étape 2 : Sélection des candidats - Unité

Présélection par l'unité

- 2.1 Chaque **département ou centre de recherche** intéressé, procède à une présélection rigoureuse pour ne soumettre qu'**une seule candidature par volet**. Il est de la responsabilité de l'unité de s'assurer que le candidat proposé rencontre les conditions d'admissibilité telles que décrites dans les documents complets préparés par le FRQNT et le FRQSC (liens hypertextes ci-haut) et que chaque dossier (un fichier PDF) recommandé soit complet (ci-après, la liste des pièces requises à l'étape de présélection institutionnelle).
- 2.2 Les critères d'évaluation sont également énoncés dans les documents complets.
- 2.3 Aucune autre candidature ne sera acceptée *a posteriori* si le comité interne de la FESP rejette une candidature soumise par une unité en raison de son inadmissibilité.
- 2.4 L'unité envoie une copie numérisée du dossier de candidature par courriel à Mme Elyse Tremblay : elyse.tremblay@umontreal.ca au bureau des bourses de la FESP **au plus tard le** :

2 juillet 2019

Étape 3 : Présélection par la FESP

1. Le comité de la FESP évalue* les dossiers recommandés par les unités et transmet au FRQNT les noms des candidats retenus au plus tard le **27 septembre 2019**.

***L'évaluation des dossiers** sera effectuée sur la base des critères d'évaluation proposés par l'organisme, soit :

- L'excellence du dossier universitaire;
 - L'aptitude à la recherche et, s'il y a lieu, l'expérience pertinente en recherche;
 - La qualité et l'intérêt scientifique du projet et du milieu de recherche proposés et, s'il y a lieu, la portée socio-économique du projet de recherche;
 - L'implication sociale, le leadership et les habiletés de communication.
2. La FESP avise par courriel chaque candidat, avec copie conforme à l'unité, si son dossier a été retenu ou non à cette dernière étape institutionnelle.

Étape 4 : Sélection finale par l'organisme (participation officielle)

En octobre, le FRQNT invitera les candidats présentés par l'Université à postuler officiellement à la bourse. Les candidats auront jusqu'au **1^{er} novembre 2019** pour compléter leur dossier et le transmettre à l'organisme par voie électronique. L'annonce des résultats se fera en **avril 2020**.

Pour toute information supplémentaire, n'hésitez pas à communiquer avec :

Mme Elyse Tremblay
Bureau des bourses - FESP
514 343-6111, poste 1546
elyse.tremblay@umontreal.ca

Résumé

Cette section présente un résumé des conditions d'admissibilité, d'octroi et règlements régissant le PBEEE du MEESR. Pour les informations complètes, référez-vous aux documents officiels (liens hypertextes en page 2).

Conditions d'admissibilité

Les candidats présélectionnés par l'Université doivent satisfaire à toutes les conditions d'admissibilité **à la date de fermeture du concours**, le 1^{er} novembre 2019. De plus, ils ne peuvent présenter qu'une seule demande par année à l'un ou l'autre des différents volets du concours et ils ne sont pas admissibles s'ils ont déjà obtenu une bourse du Programme de bourses d'excellence pour étudiants étrangers (PBEEE).

- **Bourses de doctorat en recherche** (DE, V1, 1B, 1I, 1IS, 1W)
La période d'admissibilité correspond aux **9 premiers trimestres d'études de 3^e cycle** (doctorat). Tous les trimestres de doctorat complétés avant l'entrée en vigueur de la bourse (correspondant au premier paiement), qu'ils aient été financés ou non, sont soustraits de la période d'admissibilité. Les trimestres sans inscription ou effectués à temps partiel seront pris en compte si des attestations du bureau du registraire sont jointes au dossier de candidature.
- **Bourses de doctorat en recherche** (DS)
La période d'admissibilité correspond aux **15 premiers trimestres d'études de 3^e cycle** (doctorat). Tous les trimestres de doctorat comptabilisés avant l'entrée en vigueur de la bourse serviront au calcul de la période d'admissibilité. À l'intérieur de sa période d'admissibilité, un candidat peut recevoir un **maximum de neuf trimestres de financement**. Les trimestres sans inscription ou effectués à temps partiel seront pris en compte si des attestations du bureau du registraire sont jointes au dossier de candidature.
- **Bourses de stage postdoctoral** (V2, 2B, 2I)
Ces bourses s'adressent aux chercheurs qui ont obtenu leur doctorat depuis au plus deux ans inclusivement à la date de fermeture du concours ou qui auront déposé leur thèse de doctorat au plus tard le 15 janvier 2020, date limite pour commencer à utiliser la bourse.
*De plus, « la recherche postdoctorale doit se faire **dans un autre établissement** que celui qui a décerné le doctorat. Les directeurs et codirecteurs d'études de doctorat du candidat **ne peuvent pas** agir comme superviseur du stage postdoctoral, même s'ils ont changé d'établissement ».*
- **Bourses de court séjour de recherche ou de perfectionnement** (V3, 3B, 3I, 3IS, 3W)
Ces bourses s'adressent aux étudiants de niveau technique et universitaire (**option A**) et aux chercheurs ayant complété un doctorat depuis au plus cinq ans à la date de fermeture du concours (**option B**).

La période visée par cette bourse ne doit pas excéder quatre mois, mais peut y être inférieure.
*De plus, « le séjour doit se faire **dans un autre établissement** que celui où l'étudiant est inscrit au moment du dépôt de la demande ».*

Valeur des bourses

- **Bourses de doctorat en recherche du FRQNT et FRQSC** (DE, DS)
20 000 \$ par année pour une durée maximale de trois ans (9 trimestres), non renouvelable.
- **Bourses de doctorat en recherche du MEESR** (V1, 1B, 1I, 1IS, 1W)
25 000 \$ par année pour une durée de trois ans (9 trimestres), avec la possibilité d'une prolongation maximum de 12 mois (allocation mensuelle de 1 000 \$).
- **Bourses de stage postdoctoral du MEESR** (V2, 2B, 2I)
35 000 \$ pour une période maximale d'une année, non renouvelable.
- **Bourses de court séjour de recherche ou de perfectionnement du MEESR** (V3, 3B, 3I, 3IS, 3W)
3 000 \$ par mois pour une période maximale de quatre mois, non renouvelable.

De plus, le MEESR offrira aux boursiers du programme PBEEE :

- L'exemption des frais de scolarité majorés applicables aux étudiants étrangers;
- La couverture d'assurance maladie offerte par la Régie de l'assurance maladie du Québec.

Restrictions pour les programmes d'études

- Les candidats ne peuvent pas utiliser leur bourse pour faire des **études préparatoires**.
- Les candidats engagés dans un programme de **cotutelle** ne sont pas admissibles sauf pour le volet DS.
- Les étudiants déjà inscrits à un programme d'études ne sont pas admissibles, à l'exclusion de ceux qui postulent pour une bourse de **doctorat** (volets V1, 1B, 1I, 1IS, 1W).

Citoyenneté et résidence

Les candidats ne doivent être ni citoyens canadiens ni résidents permanents du Canada au sens de la *Loi sur l'immigration de 1976* (L.R. 1985, c: *le résident permanent a obtenu le droit d'établissement au Canada sans avoir acquis la citoyenneté canadienne*) et ne doivent pas avoir entrepris de démarche pour obtenir la citoyenneté canadienne.

IMPORTANT : le boursier qui souhaite modifier son statut au Canada doit immédiatement aviser la personne responsable du programme de bourses d'excellence pour étudiants étrangers de la FESP. De plus, un boursier qui dépose une demande de modification de son statut (demande de résidence permanente) en vertu des lois canadiennes de l'immigration **perd automatiquement sa bourse d'excellence**.

Conditions d'octroi d'une bourse

Au moment de recevoir leur bourse, les titulaires d'une bourse doivent :

- **Programme de bourses de doctorat en recherche du FRQNT** (DE)
étudier dans un des domaines suivants : aérospatiale, nouvelles technologies de l'information et des communications, technologies de la santé, génomique, nanotechnologies.
- **Programme de bourses de doctorat en recherche du FRQSC** (DS)
étudier dans un des domaines suivants : sciences humaines et sociales, arts ou lettres.
- **Programme de bourses de doctorat en recherche** (volet 1) **du MEESR**
être détenteur d'un certificat d'acceptation du Québec (CAQ) émis par le *Ministère de l'Immigration et des*

Communautés culturelles du Québec (MICC) et d'un permis de séjour d'étudiant émis par les services consulaires canadiens, valide pendant toute la période des études au Québec.

- **Programme de bourses de stage postdoctoral (volet 2) et de court séjour de recherche ou de perfectionnement (volet 3) du MEESR**
être détenteur d'un permis de travail émis par les services consulaires canadiens pour la durée du séjour au Québec.

Période d'entrée en vigueur

L'entrée en vigueur des bourses doit se situer entre **le 1^{er} mai 2020 et le 15 janvier 2021**.

Règle de cumul

Le cumul **n'est pas permis** avec les bourses attribuées par :

- Des ministères (comme les bourses d'excellence pour étudiants étrangers du MEESR);
- Des agences gouvernementales;
- Des organismes subventionnaires des gouvernements canadien et québécois.

Cependant, **il est permis** avec des bourses provenant :

- Du secteur privé;
- Du gouvernement du pays d'origine;
- Ainsi que les bourses des universités.

Programme de bourses d'excellence pour étudiants étrangers (PBEEE) – 2020-2021

Formulaire de candidature (pages 8 à 17)

Note importante : Si vous n'utilisez pas la version professionnelle d'*Adobe Acrobat*,
veuillez d'abord enregistrer une copie du formulaire avant de commencer à le remplir.

I – Identification

Nom : _____

Prénom : _____

Matricule UdeM (si applicable) : _____

Courriel@umontreal.ca (si applicable): _____

Dernière université fréquentée dans le pays d'origine : _____

Adresse de correspondance

Au pays d'origine : OBLIGATOIRE

Au Québec (le cas échéant)

Téléphone : _____ Téléphone : _____

Courriel : _____

Code permanent (si disponible) : _____ Matricule : _____

Programme d'études : _____

Superviseur à l'Université de Montréal

Nom de l'UNITÉ : _____

Nom, prénom : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Directeur de l'unité

Nom, prénom : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____

II – Programme de financement visé

Veillez cocher pour quel programme et volet (s'il y a lieu) la candidature est présentée

Programme de bourses de doctorat pour étudiants étrangers du FRQNT (DE) <input type="checkbox"/>			
Programme de bourses de doctorat pour étudiants étrangers du FRQSC (DS) <input type="checkbox"/>			
Programme de bourses d'excellence pour étudiants étrangers du MEESR (PBEEE) – cochez le volet			
	Volet 1	Volet 2	Volet 3
Bourse générale (tous pays)	Doctorat (V1) <input type="checkbox"/>	Postdoctoral (V2) <input type="checkbox"/>	Séjour/ Perfec. (V3) <input type="checkbox"/>
Bourses spécifiques	Québec-Brésil (1B) <input type="checkbox"/>	Québec-Brésil (2B) <input type="checkbox"/>	Québec-Brésil (3B) <input type="checkbox"/>
	Québec-Inde (1I) <input type="checkbox"/>	Québec-Inde (2I) <input type="checkbox"/>	Québec-Inde (3I) <input type="checkbox"/>
	Québec-Wallonie (1W) <input type="checkbox"/>		Québec-Wallonie (3W) <input type="checkbox"/>
	Québec-Israël (1IS) <input type="checkbox"/>		Québec-Israël (3IS) <input type="checkbox"/>

III.A – POUR LES BOURSES DE DOCTORAT

PROGRAMME DE FORMATION FAISANT L'OBJET DE LA PRÉSENTE DEMANDE

Diplôme postulé: _____	
Discipline: _____	
Spécialisation (s'il y a lieu) : _____	
Département : _____	
Date de début du doctorat pour _____	Date prévue de fin du programme d'études :
Lequel la bourse est demandée : _____	_____
_____ année / mois	_____ année / mois

III.B – POUR LES BOURSES DE STAGE POSTDOCTORAL

MILIEU DE RECHERCHE FAISANT L'OBJET DE LA PRÉSENTE DEMANDE

Nom du superviseur : _____	Prénom du superviseur : _____	Sexe : Mme M	
Nom du groupe de recherche, du Laboratoire ou du centre , s'il y a lieu : _____			
Département : _____			
Établissement : _____			
Adresse : _____			

Ville : _____			
Province/État : _____			
Pays : _____			
Code postal : _____			
Téléphone : _____			

Durée de la recherche (minimum 6 mois, maximum 12 mois) _____			Date de début de la recherche : _____
			_____ année / mois

III.C – POUR LES STAGES DE COURT SÉJOUR

DESCRIPTION DU MILIEU D'ACCUEIL

Nom du superviseur : _____	Prénom : _____

Lieu (Université ou Centre collégial de transfert de technologie)	Titre ou fonction
Durée de la recherche (minimum 1 mois, maximum 4 mois) _____	Date de début de la recherche : _____
	_____ année / mois

VII - JUSTIFICATION DE LA DEMANDE ET INTÉRÊT EN RECHERCHE

Expliquez pourquoi vous désirez poursuivre des études aux cycles supérieurs ou un stage postdoctoral dans ce domaine et justifiez votre choix d'université et de directeur de recherche. Expliquez également pourquoi vous désirez poursuivre des études au Québec (max. 3 000 caractères, espaces compris).

VIII – EXPÉRIENCE ET RÉALISATIONS

a) Publications

RÉALISATIONS SCIENTIFIQUES : Énumérez vos principales publications et autres contributions à la recherche selon les catégories paraissant ci-après; signalez si c'est à titre de premier auteur ou de coauteur :

- Articles publiés dans des revues avec comité de lecture (RAC) :
Articles originaux avec revue éditoriale.
- Livres publiés (LIV) :
À titre d'auteur ou d'éditeur.
- Contributions à un ouvrage collectif (chapitres de livres) (COC) :
Chapitres écrits sur invitation.
- Articles acceptés dans des revues avec comité de lecture (ART) :
Joignez les lettres d'acceptation.
- Actes de colloques (*proceedings*) (CAC) :
Ouvrages collectifs dérivés de conférences ou symposia - chapitres pouvant ou non être revus par les pairs (ex. *Proceedings of the New York Academy of Sciences*).
- Conférences avec arbitrage (COF) :
Communications évaluées par un comité de pairs. Identifiez par un astérisque le nom de l'auteur qui a fait la présentation.
- Brevets d'inventions (BRE) :
Brevets déposés ou acceptés - Donnez les numéros et les pays de validité.
- Activités de création et d'interprétation individuelles (CRE) ou en groupes (GRO) :
Œuvres littéraires ou artistiques individuelles ou collectives (ex. roman, nouvelle, poésie, film, vidéo, œuvre d'art visuel, livret, disque, conception sonore, livre d'artiste, collection, catalogue d'exposition, etc.).
- Autres réalisations (AUT) :
Articles soumis, rapports de recherche, transfert de technologie, textes de vulgarisation, etc.
Pour les articles soumis, joignez les accusés de réception.

b) Participation à des projets de recherche et à des stages de formation

Décrivez votre participation à des projets de recherche et à des stages de formation au cours de vos études antérieures. Identifiez les directeurs de projet et de stage; précisez la date de début et de fin de l'activité. Vous pouvez également indiquer toute expérience pertinente qui pourrait contribuer à la réussite du programme envisagé.

c) Bourses et prix obtenus

d) Autres informations pertinentes

Mentionnez toute autre information pertinente à l'évaluation de la demande et précisez, s'il y a lieu, les circonstances ayant pu retarder vos études : travail, études à temps partiel, congé de maladie, congé parental, etc.

VIII - EXPÉRIENCE ET RÉALISATIONS (suite)

- a) Publications (1) suivies des communications (2) et de toute autre contribution (3) (maximum 3 000 caractères espaces compris).

VIII - EXPÉRIENCE ET RÉALISATIONS (suite)

b) Participation à des projets de recherche et à des stages de formation (maximum 3 000 caractères espaces compris).

VIII - EXPÉRIENCE ET RÉALISATIONS (suite et fin)

c) Bourses et prix (1 000 caractères espaces compris).

d) Autres informations pertinentes (1 000 caractères espaces compris).